



Déclaration liminaire du 24 février 2011

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Tout d'abord, monsieur l'inspecteur d'académie, permettez-nous d'ouvrir une parenthèse sur la situation qui découle du report de la carte scolaire. En effet, c'est l'ensemble du calendrier du mouvement qui est retardé avec des conséquences importantes quant à l'organisation pour les titulaires départementaux et les équipes dans les écoles. Comment les TD pourront-ils joindre leurs différentes écoles, les collègues qu'ils vont compléter, s'entendre sur les jours de travail des uns et des autres, assurer la répartition pédagogique ..., en connaissant leur poste le jour des vacances scolaires d'été ? Ne serait-il pas possible de tenir ce groupe de travail plus tôt ?

Dans le cadre de cette CAPD, le SE-UNSA tient à rappeler le rôle spécifique des RASED dans la lutte contre la difficulté scolaire. Il voudrait par ailleurs attirer l'attention sur le fait que les collègues qui y exercent, actuellement, sont de plus en plus inquiets sur leur avenir.

En effet, le recrutement des personnels se destinant aux stages de spécialisation doit se faire en fonction des postes vacants. Or, ce n'est pas le cas, puisque, depuis plusieurs années, il n'y a plus aucun départ en stage option E et G.

L'occupation des postes spécialisés par des collègues non formés et donc nommés à titre provisoire vous donne toute latitude pour supprimer des postes et démanteler des RASED. On dénombre actuellement 24 postes occupés par des collègues à titre provisoire et ce chiffre ne va cesser d'augmenter puisqu'il n'y a plus de départ en formation, encore cette année.

Vous nous avez déjà annoncé que vous récupéreriez les postes des collègues spécialisés partant à la retraite.

Le SE-UNSA s'oppose et dénonce avec force le fait que ces postes puissent devenir une variable d'ajustement dans le cadre des mesures des opérations liées à la carte scolaire et que des collègues engagés ne puissent partir en formation et soient de ce fait nommés à titre provisoire.

Au plan départemental, Monsieur l'inspecteur d'académie, quelles mesures comptez-vous prendre pour l'année à venir afin de conforter la présence des RASED dans notre département ?

De plus, monsieur l'inspecteur d'académie, vous n'êtes pas sans savoir que le ministre de l'Education Nationale a informé par courrier le seul SE-UNSA du rétablissement de l'aide administrative conformément au protocole de 2006 que nous avons signé et au regard de la rallonge

budgétaire qui lui a été allouée.

Le SE-UNSA réaffirme aujourd'hui sa détermination pour que cette aide administrative auprès des directeurs soit rétablie au plus vite. Nous demandons aux directeurs de vous faire parvenir un courrier réclamant cette aide.

Enfin, le SE-UNSA dénonce avec fermeté la situation dans laquelle se trouvent actuellement les stagiaires. En effet, nous sommes quotidiennement interpellés par des jeunes collègues qui expriment leur désarroi face aux difficultés qu'ils rencontrent : remplacement en CLIS, en classe unique (alors que 7 enseignants se sont succédés depuis le début de l'année), remplacements différents tous les jours sachant qu'ils seront validés sur un stage long ...et la liste n'est pas exhaustive.

Le SE-UNSA revendique une formation digne de ce nom car, en 2011, la pseudo formation dispensée n'est, à ce jour, qu'un moyen pour palier aux problèmes de remplacement.

Il s'agit là de tout l'enjeu de la politique gouvernementale avec des conséquences inéluctables sur la destruction massive d'emplois dans le secteur de l'Education. C'est la dénonciation de cette politique qui conduit le SE-UNSA à appeler, avec le collectif « L'éducation est notre avenir » à une large mobilisation pour la défense de l'Ecole publique le samedi 19 mars.

Je vous remercie, monsieur l'inspecteur d'académie, de votre attention.